

## COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

### VISIO CONFERENCE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU 15 MARS 2021

Le Directeur général, Monsieur Jérôme Fournel a souhaité évoquer l'organisation de la prochaine campagne IR telle qu'elle est prévue par la note de ce vendredi 12 mars.

Pour la Direction générale, cette campagne ne comporte pas de nouveautés majeures en terme de réglementation et se déroulera sur un calendrier habituel :

1<sup>er</sup> avril remise des déclarations à la Poste pour les Dom , pour les autres départements à compter du 6 jusqu'au 27. la date de dépôt papier est fixée au 20 mai pour tous y compris pour les non résidents. Les dates pour les déclarations internet s'étalent du 26 mai ( départements jusqu'au 19, au 1<sup>er</sup> juin ( départements jusqu'au 54) et 8 juin ( département jusqu'au 976).

La déclaration automatique sera accessible en ligne le 8 avril ainsi que le service de télédéclaration.

Les nouveautés sont essentiellement de type « présentation » puisque la case relative aux dons aux œuvres revient sur la 2042 , la déclaration sociale des indépendants est supprimée et les données intégrées sur la 2042. Par ailleurs c'est le numéro national du centre de contact qui figurera sur les 2042.

La Direction générale envisage un accueil physique dans les SIP, le réseau de proximité et les accueils France Service en respect de la situation sanitaire et des contraintes qu'elle impose en matière de jauges d'accueil et des mesures barrières indispensables. L'accueil sur rendez-vous sera mis en avant et des vigiles seront positionnés à l'extérieur des grosses structures afin de réguler en cas de besoin

L'administration mise sur un report de l'accueil physique sur les moyens de contacts hors réception, tels le téléphone et les e-contacts.

**La CFTC DGFIP**, ainsi que les autres OS, a stigmatisé le caractère résolument optimiste de la présentation de la direction Générale.

En effet, personne ne peut être assuré d'un changement de comportement des usagers, personne ne peut dire qu'elle sera la situation sanitaire à l'ouverture ( et en cours...) de la campagne et les récents désagréments informatiques font redouter des indisponibilités pénalisantes pour un service immédiat de qualité.

Les organisations syndicales ont signifié leurs inquiétudes devant l'affaiblissement des moyens humains qui trouve aujourd'hui sa traduction : 3 centres de contacts sont mobilisés à plein sur le Fonds De Solidarité, nécessitant le renfort de 600 agents des services pendant la durée de la campagne IR.

Or, si les moyens de contacts à disposition des usagers augmentent, le nombre des agents du service public de l'impôt diminue. Les inquiétudes sont doublées de grandes incertitudes liées au poids du télétravail et à la latitude laissée par l'administration aux directions locales pour une gestion décentralisée de celui-ci.

Le Directeur général a répondu que l'organisation mise en place correspondait aux conditions sanitaires connues aujourd'hui, mais confirme que l'organisation peut être amenée à évoluer en fonction des circonstances

**Pour la CFTC, la campagne IR 2021 va donc s'ouvrir sur un contexte très tendu en termes de moyens humains qui fera l'objet de toutes nos attentions.**

Prochaine réunion en visio dans une semaine.

**La CFTC est toujours à vos côtés.**

**N'hésitez pas à contacter vos correspondants.**

**<https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/>**